

13 fév 2012 -16:49

Prix d'émission Bons d'Etat - Emission du 4 mars 2011

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Communiqué de presse de l'Agence de la dette

Le prix d'émission du bon d'Etat à 3 ans (4 mars 2011-2014, Code ISIN BE3871231580), dont le coupon est de 2,45 %, est fixé à 100 % de la valeur nominale.

Le prix d'émission du bon d'Etat à 5 ans (4 mars 2011-2016, Code ISIN BE3871232596), dont le coupon est de 3,20 %, est fixé à 100 % de la valeur nominale.

Le prix d'émission du bon d'Etat à 8 ans (4 mars 2011-2019, Code ISIN BE3871233602), dont le coupon est de 3,75 %, est fixé à 100 % de la valeur nominale.

La souscription se déroulera du 23 février 2011 au 3 mars 2011 inclus.

Ces bons seront cotés sur Euronext Bruxelles à partir du 14 mars 2011.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be